

**Dans son nouvel ouvrage, intitulé « Géopolitique des outre-mer, entre déclassement et revalorisation », l'universitaire et diplomate martiniquais Fred Constant dénombre plus de 80 régions ultramarines à travers le monde, et analyse les nombreux enjeux auxquels ces entités non souveraines sont confrontées.**

Quel est le point commun entre la Martinique, le Groenland, Hong Kong, Gibraltar, ou encore Hawaï et l'île de Pâques ? A priori, pas grand chose. Pourtant, ces territoires, si disparates soient-ils, ont bel et bien une caractéristique essentielle en commun : ce sont des outre-mer. C'est-à-dire des entités politiques non souveraines, séparées géographiquement du pays auquel elles sont rattachées. Ainsi définie, la notion d'outre-mer ne concerne pas uniquement la quinzaine de régions françaises et européennes amalgamées sous des sigles comme « DROM-COM » et « RUP » (régions ultrapériphériques), mais s'applique à un grand nombre de territoires, très divers, éparpillés dans toutes les régions du globe.

Dans son dernier ouvrage, intitulé *Géopolitique des Outre-mer, entre déclassement et (re)valorisation*, paru aux éditions Le Cavalier Bleu, l'universitaire et diplomate martiniquais recense au moins 83 divisions administratives — dont une vingtaine sont situées dans notre région caribéenne — pouvant entrer dans cette catégorie. Des territoires souvent insulaires ou archipélagiques, mais quelquefois continentaux, comme la Guyane, Gibraltar, Ceuta ou encore l'Antarctique. Des régions parfois aux antipodes de leur capitale nationale, parfois en bordure même de l'État « continental », comme c'est le cas de Hong Kong et de Macao, possessions européennes rétrocédées à la Chine à la fin des années 1990. Des territoires qui peuvent être vastes ou minuscules, tantôt densément peuplés et pouvant abriter plusieurs millions d'habitants, tantôt désolés et inhabités. Une quinzaine de pays exercent leur souveraineté sur ces entités dispersées sur le planisphère et dotés de statuts politiques très divers. Il s'agit principalement d'anciennes puissances coloniales européennes comme la France, le Royaume-Uni ou les Pays-Bas, mais aussi de pays comme le Japon, le Chili ou la Nouvelle-Zélande. Sans oublier, bien entendu, les États-Unis. À eux deux, Washington et Londres ne contrôlent pas moins de 30 *overseas territories* à travers le monde.

## « Incompréhensions mutuelles »

Par son ouvrage de 200 pages, Fred Constant entend « combler une lacune bibliographique » sur ces dizaines de « territoires offshore » aux profils si variés. « Au moment où nous parlons, c'est le seul livre qui présente une géopolitique comparée d'un échantillon aussi large, aussi diversifié, d'outre-mer dans le monde », affirme ce professeur de science politique à l'Université des Antilles, qui a enseigné dans des universités américaines ainsi qu'à Sciences Po Strasbourg.

D'un océan à l'autre, les similitudes apparaissent entre ces terres qui échappent à toute définition conventionnelle. À commencer par « le décalage entre l'importance de ces territoires, si petits soient-ils — à part, bien sûr, l'immense Groenland ! —, dans la projection internationale des États qui les administrent, et la faible place qui leur revient dans l'imaginaire, dans les républiques, les monarchies, les systèmes auxquels ces pays se rattachent », souligne Fred Constant. Ce « trou béant d'incompréhensions mutuelles, de malentendus », constitue « un trait d'union de tous les outremer », ajoute l'ancien diplomate, qui a exercé les fonctions d'ambassadeur de France en Guinée équatoriale entre 2016 et 2019, après une carrière au sein de diverses instances diplomatiques. Ainsi, à l'exception notable des deux régions chinoises de Hong Kong et Macao, les territoires ultramarins et leurs habitants sont bien souvent « oubliés » par les élites politiques et les sociétés « continentales ».

D'autres points communs surgissent au fil de l'analyse de Fred Constant. Notamment la persistance de « déficits de citoyenneté » entre les habitants des vestiges des empires coloniaux et ceux du *mainland* métropolitain. Mais aussi les problèmes environnementaux et sanitaires récurrents, résultant de politiques publiques faisant la part belle aux « dérogations opportunes » au droit en vigueur, au nom de la raison d'État. On pense d'emblée au scandale du chlordécone aux Antilles, mais les exemples sont légion, à commencer par la « dette nucléaire » de la France à l'égard de la Polynésie et celle des États-Unis envers l'île micronésienne de Guam.

## « Leviers de souveraineté »

Les outre-mer présentent également un atout géopolitique indéniable pour les pays qui les administrent, garantissant à ces derniers la possibilité d'asseoir leur présence militaire sur des rivages lointains et de contrôler d'importantes ressources naturelles et de vastes zones économiques exclusives. Dès lors, selon Fred Constant « ils constituent des leviers de souveraineté » pour leur pays d'appartenance. Ce rôle de démultiplicateurs géopolitiques que jouent les outremer n'est pas figé dans le temps. Au contraire, depuis la fin de la guerre froide, celui-ci a évolué au même rythme que les relations internationales. Avec la montée en puissance de la Chine « un basculement stratégique des États-Unis vers l'Indo-pacifique s'opère : l'épicentre géopolitique du monde s'ancre dans l'est », constate l'auteur. Une évolution de fond, certes contrariée par l'invasion russe en Ukraine, mais qui explique le sous-titre de l'ouvrage : les îles françaises, américaines ou japonaises du Pacifique voient leur importance stratégique s'accroître, tandis que celle des archipels bordant l'océan Atlantique décline. Malgré ce déclassement stratégique, les territoires concernés conservent une importance capitale en matière d'influence et de rayonnement. « La Guyane est le port spatial de l'Union européenne. Cette vocation lui donne une valeur géopolitique sans aucune mesure », rappelle Fred Constant. Sans parler des atouts indéniables pour le *soft power* — l'influence internationale par le biais de la culture — de leur État que continuent de présenter ces pays sans souveraineté officielle. L'universitaire aborde d'ailleurs cette question du statut politique des outre-mer, de leur place dans l'espace international et de leur devenir. Autant de questions qui ont commencé à se poser dès le début du processus de décolonisation, et dont les réponses continuent encore d'évoluer de nos jours. « En théorie, les outremer n'ont pas d'existence légale en politique internationale », assène sans ambages Fred Constant, avant de nuancer considérablement cette affirmation, à l'aune d'une « politique inédite » de relations internationales de plus en plus ambitieuses nouées par les territoires non-souverains avec leurs pays voisins, dans la Caraïbe comme dans le Pacifique notamment.

Une tendance de fond qui s'accompagne d'un transfert de compétences de l'État central et qui soulève inévitablement la question de l'évolution statutaire de ces entités.

Verdict de l'ancien diplomate : à l'exception d'un nombre très restreint de territoires comme la Nouvelle-Calédonie ou les îles Féroé, l'autonomie constitue, pour l'instant, un « horizon politique indépassable » pour les outre-mer. Et même celle-ci risque de rester au stade de vœu pieux si les dirigeants politiques des territoires ultramarins ne se donnent pas les moyens de la mettre réellement en œuvre. « En l'absence d'un véritable projet de société et d'une technostructure, on n'en restera qu'à la rhétorique », avertit Fred Constant.

L'auteur organise une séance de dédicaces ce samedi 4 mars à la librairie Cultura, zone industrielle de Californie au Lamentin.

✓ **Géopolitique des outre-mer, entre déclassement et (re)valorisation, paru aux éditions Le Cavalier Bleu, 201 pages, 20 euros.**



*Le nouveau livre de Fred Constant, paru aux éditions Le Cavalier Bleu. - Photo Jean-Michel Hauteville*